



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique familiale

Question écrite n° 92816

Texte de la question

M. Jean-Claude Bouchet appelle l'attention de Mme la secrétaire d'État, auprès de la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes, chargée de la famille, de l'enfance, des personnes âgées et de l'autonomie concernant les réductions successives des moyens alloués à la politique familiale en vue de générer des économies. Or la stabilité de la politique familiale doit être un paramètre essentiel pour les parents et futurs parents qui se projettent dans l'avenir et qui souhaitent concrétiser avec confiance leurs projets familiaux. Les réformes successives du Gouvernement en matière familiale feront à terme plus de perdants que de gagnants : deux coups de rabot sur le quotient familial, des coupes claires dans les allocations familiales, une réduction des aides à la garde d'enfant, une prime de naissance divisée par deux. Il souhaiterait avoir des informations sur les raisons qui motivent le Gouvernement à mener une telle politique familiale plus qu'instable, entraînant à chaque fois pour les familles concernées par de telles mesures des répercussions nuisibles sur leur mode de vie.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Bouchet](#)

Circonscription : Vaucluse (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 92816

Rubrique : Famille

Ministère interrogé : Famille, enfance, personnes âgées et autonomie

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [2 février 2016](#), page 922

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)